

ANIMATION DU BASSIN D'ALIMENTATION DES CAPTAGES D'HEBECOURT, GISORS, BEZU SAINT ELOI

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La ville de Gisors, le Syndicat d'eau d'Hébecourt et le Syndicat d'eau du Vexin Normand exercent la compétence eau potable sur leurs territoires respectifs. A ce titre, ils doivent délivrer une eau conforme à la réglementation à l'ensemble de leurs abonnés. Au vu du contexte local, les collectivités se sont réunies pour engager une **démarche commune de protection des 3 captages**.

Elles ont confié à la Chambre d'Agriculture de Normandie l'animation agricole du territoire. Concrètement, la cellule d'animation territoriale a pour objectif de **reconquérir la qualité de l'eau** des 3 captages en accompagnant les exploitants agricoles dans l'amélioration de leurs pratiques ou dans leur maintien s'il existe un risque d'évolution vers des pratiques moins vertueuses par rapport à la qualité de l'eau.

La réponse de la Chambre d'agriculture

- Depuis 2017, **1 animatrice à temps plein** est mise à disposition des collectivités afin de mener à bien le projet.



POINTS DE REPÈRE

Situation

Bassin d'Alimentation des Captages D'Hébecourt, Gisors, Bézu-Saint-Éloi

42 communes,
230 exploitants,
27 000 Ha

Porteurs du projet

Ville de Gisors, Syndicat d'eau d'Hébecourt, Syndicat d'eau du Vexin Normand

Calendrier

2017- 2026

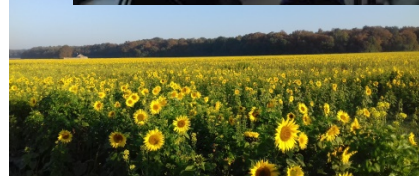
Partenaires / financeurs

AESN



RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

- **40 diagnostics** agricoles et 40 non agricoles réalisés
- 8 dossiers MAEC signés dont 2 « réduction phytosanitaires »
- 200 parcelles de reliquat intégrées au réseau
- **70 exploitants rencontrés** individuellement
- 1 programme d'actions défini en concertation avec 17 exploitants membres du groupe de travail
- **Perspectives** : mise en œuvre du programme avec le plus grand nombre d'exploitants



« L'animation est maintenant solidement en place pour pouvoir accompagner la mise en place du programme d'action sur les prochaines années. L'implication de nombreux exploitants laisse présager d'une dynamique positive à venir pour atteindre les objectifs de protection de la ressource. » **Michel BOULLEVEAU**, élu à la Mairie de Gisors en charge du dossier